
Catherine VAUTRIN

Ancien Ministre
Vice-Présidente de l'Assemblée nationale
Députée de la Marne
Présidente de Reims Métropole

Ref : ML/CVP/15122015

Paris, le 15 décembre 2015

Monsieur,

Vous attirez mon attention sur le texte dit de « modernisation » des élections présidentielles, présenté par le groupe socialiste à l'Assemblée nationale. Ce texte contient en fait deux Propositions de Loi (PPL): une PPL classique et une PPL Organique. Elles s'inspirent des recommandations formulées par différents organismes de contrôle : Conseil constitutionnel, Commission nationale de contrôle de la campagne électorale en vue de l'élection présidentielle, Conseil supérieur de l'audiovisuel, Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques, Commission des sondages.

Je constate deux éléments frappants : la majorité sortante ne cesse de vouloir modifier les règles électorales, alors même que chaque élection intermédiaire est une défaite plus ou moins large pour cette majorité. Par ailleurs, il faut aussi souligner que ces nouvelles règles s'appliqueront dès la campagne présidentielle pour 2017. J'estime qu'il n'est ni nécessaire, ni recommandé, de modifier les règles d'un scrutin aussi proche de sa date. Une telle attitude porte atteinte à la sincérité du scrutin et à la probité de l'ensemble de la classe politique.

Je m'opposerai donc à ces textes lorsqu'ils seront soumis au vote des Députés à l'Assemblée nationale.

Je tiens par ailleurs à apporter à votre attention qu'en commission des Lois, ces deux textes ont reçu un accueil défavorable des autres Groupes politiques: les groupes UDI, GDR et Ecologistes ont exprimé leur opposition à ce texte.

Restant à votre écoute, je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Catherine VAUTRIN

Monsieur Laurent KRAUS
Reims
Laurent.kraus@sfr.fr